



CGT Conseil Régional Occitanie

Toulouse, Montpellier, le 31 mars 2026

Madame La Présidente
Du Conseil Régional Occitanie

Copie : services DGD – DAPRH
Copie : agents de la collectivité

Objet : Lettre ouverte à Madame la Présidente

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs semaines, des événements internationaux d'une gravité exceptionnelle ont eu des répercussions directes sur certains agents de notre collectivité. Bloqués à l'étranger en raison de l'annulation de leurs vols dans un contexte de conflit au Moyen-Orient, ces agents se sont retrouvés dans l'impossibilité totale de regagner leur poste, indépendamment de toute volonté de leur part.

Au-delà de l'absence contrainte qu'ils ont subie, ces agents font aujourd'hui face à une double peine : des conséquences financières lourdes - billets d'avion non remboursés, surcoûts imprévus, absence de prise en charge assurantielle - et, désormais, la perspective de voir ces périodes imputées sur leurs congés.

Cette situation suscite une incompréhension profonde et un sentiment d'injustice.

Car il ne s'agit pas ici d'absences de convenance personnelle, ni d'un manquement aux obligations professionnelles. Il s'agit de circonstances exceptionnelles, imprévisibles et totalement extérieures aux agents concernés.

Dans ce contexte, nous souhaitons solennellement attirer votre attention sur la nécessité d'une réponse à la hauteur des valeurs de solidarité et de responsabilité portées par notre collectivité.

Nous vous demandons d'étudier la mise en place de mesures exceptionnelles, notamment :

- la neutralisation totale ou partielle des jours d'absence subis ;
- l'examen de dispositifs d'accompagnement pour atténuer les impacts financiers supportés par les agents ;
- et, plus largement, la reconnaissance explicite du caractère contraint et exceptionnel de ces situations.

Au-delà des aspects réglementaires, il en va de la confiance que les agents accordent à leur institution, et de la capacité de celle-ci à les soutenir dans des moments où ils se trouvent particulièrement vulnérables.

Nous sommes convaincus qu'une réponse juste et humaine à cette situation renforcerait le lien entre la collectivité et ses agents.

Dans l'attente de votre position, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération respectueuse.

Pour le **Syndicat CGT-Occitanie**
Laurent BLASCO
Secrétaire général



syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : 201, avenue de la Pompignane - 34000 MONTPELLIER
Espace Capdeville bureau 0-A-220 - ☎ 04 67 22 86 20 (permanence le jeudi) S.G ☎ 06 15 82 84 42

Toulouse : Hôtel de Région - 22, boulevard maréchal Juin - 31406 TOULOUSE cedex 9
Bâtiment Sud - Bureau A123 - ☎ 05 61 33 57 68 (permanence le mardi) C.P. ☎ 07 85 11 55 56
<https://www.cgtregionoccitanie.fr/>